



## Schéma départemental de la Haute Garonne en faveur des personnes en situation de handicap



Le département de la Haute-Garonne a voté à l'unanimité lors de son assemblée plénière le 16 octobre 2018, le schéma départemental de première génération en faveur des personnes en situation de handicap.

**Le mot d'Alain Gabrieli, Vice-Président du Conseil Départemental chargé de l'Action Sociale: Handicap**

*"Les politiques publiques du handicap doivent relever le défi de l'adaptation de la société pour aller vers une société plus inclusive, de l'accès aux droits fondamentaux et l'accompagnement des acteurs de l'offre sociale, médico-sociale et sanitaire pour mettre en place les transformations nécessaires au service des usagers et des aidants. La règle est*

*désormais que la place de chacun et chacune est au sein de la cité. Chacun détient sa singularité et s'inscrit dans un destin commun, quelle que soit sa situation.*

*Notre objectif est une meilleure coordination des services autour des personnes. Il s'agit d'unir nos compétences pour construire et permettre un accompagnement sans rupture, adapté aux besoins des personnes en perte d'autonomie du fait du handicap.*

*Avec ce document cadre, le Conseil départemental s'engage pour les cinq années à venir, et réaffirme son rôle de chef de file en matière de solidarité et d'action sociale. Le Département a l'ambition d'offrir aux personnes en situation de handicap un service public toujours plus adapté aux besoins de chacun."*

**POUR LE CONSULTER: Cliquez [ICI](#) <sup>[1]</sup>**

**Date:** Jeudi, 29. Novembre 2018

---

**Source URL:** <https://www.adapei31.com/information/actualites/schema-departemental-de-la-haute-garonne-en-faveur-des-personnes-en-situation>

**Links**

[1] [https://www.adapei31.com/sites/adapei31.com/files/pdf/schema\\_ph\\_2019\\_2023-1.pdf](https://www.adapei31.com/sites/adapei31.com/files/pdf/schema_ph_2019_2023-1.pdf)